

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-01-04**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 janvier à 21 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian. DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc MAHAMDI Maryline ;
CHAMPONNOIS Alain, PHILIPPON Franck absents à l'ouverture de la séance (arrivée à 22 h 00)

Absents excusés : M. BERTOLI Régis,

Secrétaire de séance : DEPRAZ Paul

Convocation du 18/01/2023 (affichée le 18/01/2023).

OBJET : TARIF 2023 DES MISES A DISPOSITION PAR LA CCJN

Le Maire expose que la CCJN a établi une nouvelle grille de tarifs pour les mises à disposition d'agent et de matériel à compter du 1er janvier 2023 qui s'établit comme suit :

Code	Type de mise à disposition	Tarif horaire 2023	Code	Type de mise à disposition	Tarif horaire 2023
1	Agent sans matériel spécifique	25 €	9	Souffleur	40 €
			10	Nettoyeur haute pression	40 €
2	Camion	55 €	11	Nacelle	75 €
3	Microtracteur	55 €	12	Broyeur	55 €
4	Tondeuse	40 €	13	Cylindre compacteur	40 €
5	Désherbage main	40 €	14	Combiné à bois	30 €
6	Débroussailleuse	40 €	15	Cellule désherbage	30 €
7	Tronçonneuse	40 €	16	Minipelle	65 €
8	Taille haie	40 €	17	Tracteur agricole avec outils	65 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces nouveaux tarifs

Pour copie conforme,

Le Maire,

Stéphane ECARNOT

